



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réser
au
Monite
belg



25073459

Déposé au greffe
du tribunal de l'entreprise de Liège

28 MAI 2025

Division Notariale

N° d'entreprise : **0447 586 605**

Nom

(en entier) :

BDK STAGES ET SEJOURS

(en abrégé)

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **6860 Mellier, Rue du Boquillon 48**

Objet de l'acte : Révocation - Nomination

Il ressort du procès-verbal des décisions prises à l'unanimité par l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 23 avril 2025 ce qui suit:

1.L'assemblée générale décide de faire usage de la faculté prévue à l'article 22 des statuts et de mettre en application cette disposition. Par conséquent, l'assemblée décide expressément que la société sera à compter de ce jour administrée par un seul administrateur.

2.L'assemblée générale décide de révoquer le mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué de Monsieur Dominique GARDEUR avec effet à compter de ce jour.

3.L'assemblée générale décide de désigner en tant qu'administrateur unique de la société, pour une durée de six (6) ans à compter de ce jour, la société « CG INVEST », ayant pour représentant permanent au sein de l'organe d'administration Madame Chelsea GARDEUR, prénommée. Son mandat est rémunéré.

Pour extrait conforme,

L'administrateur unique, CG INVEST, représenté par Chelsea GARDEUR

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/06/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)